

**COMPTE RENDU**  
**SEANCE DU 23 AVRIL 2021**

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-trois avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vry, convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations.

**Etaient présents** : MAST Dominique, GHIZZO Frédéric, AMBROSETTI Jessica, KELSEN Alan, DUBOIS Nathalie, BONNET Julie, ALBRECHT Cindy, MELY Arthur, SCHMITT Jean-Dominique, LOSSON Michaël, PERREIN Alain, et HOFFMANN Fabienne et BIBET Laurent.

**Etaient absents** : Virginie RUPPERT et Christopher MARTIN, excusés.

Monsieur KELSEN Alan a été désigné secrétaire de séance.

**Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.**

Monsieur le Président a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

**1-ATRIBUTION DES TERRAINS COMMUNAUX**

(Dominique MAST et Mickaël LOSSON sortent de la salle).

Après en avoir délibéré et à la majorité, le conseil municipal attribue les terrains communaux que louait Monsieur Gérard GEBELIN comme suit :

- Laurent MATHIS : 2 ha 8313 sur la parcelle de 5 ha 6626 (à diviser).
- Mickaël LOSSON : 2 ha 8313 sur la parcelle de 5 ha 6626 (à diviser).
- Cédric THOMMA : 4 ha 7006 + 1 ha 1851

***Pour : 9 voix – Contre : 2 voix***

**2- DEMANDE DE SUBVENTION – AIRES DE JEUX**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil municipal autorisent le maire à demander la subvention DETR concernant le projet « Aires de Jeux ».

**3-DEMANDE DE SUBVENTION DSIL – TRAVAUX CLOCHER DE L'EGLISE**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à demander la subvention DSIL concernant les travaux « Clocher de l'Eglise ».

**4-DIVERS**

Le Maire informe :

-Marronnier de la Liberté : nous rencontrons aujourd'hui un problème de sécurité concernant le marronnier situé à côté de la mairie aussi bien pour les passants que pour les véhicules. Cet arbre est référencé parmi les trois derniers de la Moselle et ne peut pas être abattu. Le maire va s'adresser au Préfet pour que ce dernier engage sa responsabilité pour l'abattage.

-L'ouvrier communal est mis en disponibilité par le Comité médical départemental du centre de gestion de la Moselle à compter du 13/03/2021.

-Un problème de sécurité a été soulevé sur la voie privée sis « Impasse de la Forêt » appartenant à Monsieur BECKER Marcel. Le maire est chargé d'envoyer un courrier à Monsieur BECKER pour lui signaler le problème et lui rappeler ses responsabilités.

**Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h15.**

**Le Maire,**

**Dominique MAST**